

Tunis, le 25 novembre 2014

Communiqué de la Mission d'information et de contacts de la Francophonie à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle en Tunisie

A l'invitation des autorités tunisiennes, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a dépêché dans ce pays une mission d'information et de contacts à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle tenu le 23 novembre 2014.

Conduite par SEM Ahmedou Ould Abdallah, ancien Ministre mauritanien des affaires étrangères et de la coopération et ancien Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Burundi, en Afrique de l'Ouest et en Somalie, cette mission a mobilisé une quinzaine d'observateurs de haut niveau (parlementaires, responsables d'institutions électorales, juristes, experts, etc.) issus de 10 Etats francophones.

La Mission de la Francophonie s'est entretenue avec plusieurs candidats et représentants de formations politiques engagées dans l'élection présidentielle, des acteurs de la société civile et du secteur des médias, des représentants des institutions impliquées dans l'organisation, le déroulement et le contrôle de l'élection, ainsi qu'avec les autres missions internationales d'observation et les Ambassadeurs des Etats et gouvernements membres de la Francophonie représentés en Tunisie.

Principales conclusions

La Mission de la Francophonie salue l'organisation, dans le calme et la sérénité, du premier tour de cette élection qui a permis pour la première fois à des millions de Tunisiennes et de Tunisiens de porter librement leur choix entre plusieurs candidats à l'élection présidentielle

Elle souhaite en premier lieu féliciter les Tunisiennes et les Tunisiens qui se sont, comme lors des élections législatives d'octobre 2014, mobilisés pour exercer leur droit de vote, mais aussi pour s'impliquer massivement dans l'observation des élections grâce au déploiement de nombreuses organisations issues de la société civile tunisienne. Cette double mobilisation témoigne d'une attitude citoyenne remarquable. Toutefois, la Mission de la Francophonie encouragera l'adoption d'initiatives destinées à favoriser, à l'avenir, l'enregistrement des électeurs sur les listes électorales et à augmenter ainsi réellement la participation au regard du corps électoral potentiel.

La Mission de la Francophonie salue les efforts importants entrepris par l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) afin de corriger certaines insuffisances relevées lors des récentes élections législatives. Ces efforts ont permis de renforcer le caractère libre, transparent et fiable des élections.

Elle appelle les acteurs politiques à éviter, dans l'attente de la proclamation des résultats définitifs par l'ISIE ainsi qu'au cours de la campagne électorale du second tour à venir, tout comportement ou toute déclaration qui pourrait générer un climat de tension, voire de violence.

Observations sur le terrain le jour du vote

Les membres de la Mission ont pu constater en particulier :

- La fluidité et la transparence du déroulement des opérations de vote et de dépouillement, attribuées notamment à la maîtrise des procédures électorales par les membres des bureaux de vote et à la rigueur dont ils ont fait preuve dans leur mise en œuvre, ainsi qu'à une organisation logistique satisfaisante
- Une atmosphère de calme et de sécurité, grâce notamment au comportement discret et efficace des forces de défense et de sécurité tunisiennes ;
- La forte représentation des femmes parmi les membres des bureaux de vote et les observateurs issus de la société civile tunisienne ;
- Une présence importante de ces observateurs tunisiens, notamment des jeunes, contribuant ainsi, grâce à leur professionnalisme, à renforcer l'intégrité des opérations électorales.

Malgré les progrès constatés, certaines des difficultés relatives au déroulement des opérations de vote sur le territoire tunisien et observées par la Mission de la Francophonie lors des élections législatives du 26 octobre 2014 restent encore à relever. Il s'agit notamment :

- Des difficultés pour certaines catégories d'électeurs, notamment les plus âgées et les analphabètes, à exercer en toute connaissance de cause leur droit de vote ;
- Des cas isolés et mineurs de tentatives d'influence de vote ou de non-respect du silence électoral le jour du scrutin, relayés par plusieurs organisations d'observation nationales ;
- De l'absence de mise en œuvre systématique des dispositions prévues par l'ISIE pour faciliter le vote des personnes handicapées, notamment des personnes non-voyantes (accessibilité des bureaux de vote et mise à disposition des supports de bulletins de vote en braille).

Suivi

La délégation de la Francophonie remercie les autorités et la population tunisiennes de l'accueil qui lui a été réservé. Une troisième mission d'information et de contacts sera dépêchée par le Secrétaire général de la Francophonie à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle.

Les observations effectuées et les rencontres avec les principaux acteurs impliqués dans le processus électoral nourriront les recommandations que la Mission formulera à l'issue des élections législatives et présidentielle. Ces recommandations viseront à consolider le dispositif juridique et organisationnel des élections et à accompagner ainsi l'enracinement de la démocratie et de l'Etat de droit en Tunisie.

Enfin, la Francophonie réitère sa disponibilité à continuer à accompagner la Tunisie dans la mise en œuvre pleine et entière des engagements de la Déclaration de Bamako.

Plus d'informations sur le site www.francophonie.org

Contact : Lauren Gimenez +216 20 815 842 – lauren.gimenez@francophonie.org